



Organisé par [la Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée](#) et [Sud de France Développement](#), MedFEL se tiendra **du 24 au 26 avril 2018 au Parc des Expositions de Perpignan**. Ce rendez-vous international d'affaires des fruits et légumes, placé pour la septième année consécutive sous le haut patronage du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, mettra l'ail, l'oignon et l'échalote à l'honneur en 2018.

**MedFEL est le seul événement international des fruits et légumes en France.** Son principal objectif est d'associer l'intégralité de l'offre française à celle des pays du pourtour méditerranéen (Espagne, Italie, Tunisie, Maroc, etc.). Cette 10<sup>ème</sup> édition a pour objectif d'accueillir **près de 250 exposants** du bassin méditerranéen devant générer **plus de 4 000 rendez-vous BtoB**. [MedFEL](#) est un rendez-vous business de qualité et à taille humaine qui pourrait atteindre **les 6 500 visiteurs** cette année. Ce salon professionnel dédié à la filière des fruits et légumes des pays du bassin méditerranéen comprend 3 volets :

- Un salon d'affaires
- Un service de rendez-vous BtoB performant : grâce à leur accès personnel, les acheteurs VIP internationaux invités sur le salon prennent connaissance des exposants et font part de leur volonté de les rencontrer. Les exposants reçoivent ainsi sur leur stand, en entretien privé les acheteurs qui les auront sélectionnés.
- Des débats, des conférences et les prévisions de récolte en format plateau TV

**La Chambre d'Agriculture du Nord-Pas de Calais** participe pour la première fois au medFEL avec 1 espace collectif sur lequel les producteurs, et entreprises de la filière pourront exposer sous une bannière régionale unique.

## Pourquoi participer ?

Retrouver **tous les professionnels du secteur** : de la plantation au conditionnement (opérateurs du marché des fruits et légumes, fournisseurs du transport et de la logistique du froid et du frais, fournisseurs de matériels et produits pour l'arboriculture et la culture légumière.)

**Bénéficier des synergies avec les visiteurs** du salon hôte medFel : Acheteurs GMS/Distribution, Importateurs/Ré-exportateurs, Centrales d'achats, Grossistes, RHF/RHD, Détaillants, Courtiers, Responsables transport et logistique de la grande distribution, Chargeurs en froid et frais.

**Exposer dans un espace dédié** qui regroupe l'offre fruits et légumes des Hauts-de-France et bénéficier d'un plan de communication spécifique et ciblé, Disposer d'un stand aménagé au sein du **collectif Hauts-de-France**



**BULLETIN D'INSCRIPTION sur le stand régional « HAUTS-DE-FRANCE »**

Société : ..... Contact : .....

Adresse : .....

Tel : ..... Fax : .....

Portable : ..... E-mail : .....

*Les stands seront attribués dans la limite des disponibilités.*

RESERVATION SUR L'espace HAUTS-de-FRANCE	PRESENTATION DES STANDS
<p><b>1/ <u>Frais d'inscription et assurance obligatoires</u> :</b></p> <p><input checked="" type="checkbox"/> <b>Pack des organisateurs :</b> <b>300 € HT / exposant</b></p> <p><b>2/ <u>Espace collectif ouvert (prestation du Comité NPDC incluse)</u></b> <b>1 100 € HT</b></p> 	<p><b><u>Espace collectif ouvert</u> :</b></p> <p>Espace au sol moqueté X</p> <p>Cloisons de séparation en T X</p> <p>Nettoyage journalier du stand X</p> <p>Branchement électrique 9kW X</p> <p>Connexion Internet X</p> <p>Réserve collective avec serrure et bloc portes X</p> <p>Pack mobilier (1 table + 3chaises) X</p> <p>Pack Accueil : comptoir d'accueil + tabouret X</p>
<p><i><b><u>Nous consulter pour des stands de format différent</u></b></i></p>	
<p>TOTAL HT ..... € HT</p> <p>TVA (20%) ..... € HT</p> <p>TOTAL TTC ..... € TTC</p>	<p><b><u>CONDITIONS GENERALES ET REGLEMENT</u></b> Les conditions générales de location et règlement du salon sont applicables (<i>voir site web des organisateurs ou nous consulter pour les recevoir</i>)</p>
<p>- Acompte (40% du montant total HT) à la commande</p> <p>- Solde 2 mois avant l'évènement</p>	

**Merci de nous retourner ce bulletin d'inscription par courrier à [anne.podvin@agriculture-npdc.fr](mailto:anne.podvin@agriculture-npdc.fr)**  
**(Ce bulletin vaut engagement sur les différentes conditions mentionnées), accompagné d'un chèque d'acompte de 40% du total HT.**

Date et signature :	Cachet de l'entreprise :
---------------------	--------------------------


*Conditions d'annulation : Toute annulation devra faire l'objet d'une notification écrite (mail, fax ou courrier). En cas de désistement moins de 5 mois avant l'évènement, l'acompte demandé à l'inscription ne sera pas remboursé. Le solde du règlement devra être versé 2 mois avant l'évènement. Aucun remboursement ne sera possible en cas d'annulation dans un délai inférieur à 2 mois avant l'évènement.*



**BULLETIN D'INSCRIPTION sur un STAND INDIVIDUEL (09 à 15m<sup>2</sup>)**

Société : ..... Contact : .....  
 Adresse : .....  
 Tel : ..... Fax : .....  
 Portable : ..... E-mail : .....

*Les stands seront attribués dans la limite des disponibilités.*

RESERVATION	PRESENTATION DES STANDS																				
<p><u>1/ Frais d'inscription et assurance obligatoires :</u>  <input checked="" type="checkbox"/> <b>Pack des organisateurs :</b>  <b>300 € HT / exposant</b></p> <p><u>2/ Stand classique (prestation du Comité NPDC incluse)</u>  <input type="checkbox"/> <b>Stand de 9m<sup>2</sup> une face : 1 575 € HT</b>            ou  <input type="checkbox"/> <b>Stand de 12m<sup>2</sup> une face : 2 100 € HT</b>            ou  <input type="checkbox"/> <b>Stand de 15m<sup>2</sup> une face : 2 625 € HT</b>    <input type="checkbox"/> <b>Option 1 Angle : 500 € HT</b></p>	<p><b>Stand classique nu :</b></p> <table> <tr><td>Espace au sol moqueté</td><td>X</td></tr> <tr><td>5 Cloisons de séparation (habillage coton gratté)</td><td>X</td></tr> <tr><td>Cloison de séparation lamelle bois</td><td>X</td></tr> <tr><td>Nettoyage journalier du stand sur 3 jours</td><td>X</td></tr> <tr><td>Branchement électrique 3kW</td><td>X</td></tr> <tr><td>Triplette au sol</td><td>X</td></tr> <tr><td>Connexion Internet</td><td>X</td></tr> <tr><td>Pack mobilier (1 table + 3chaises)</td><td>X</td></tr> <tr><td>Pack Accueil : comptoir d'accueil + tabouret</td><td>X</td></tr> <tr><td>Enseigne haute HAUTS-DE-FRANCE</td><td>X</td></tr> </table> 	Espace au sol moqueté	X	5 Cloisons de séparation (habillage coton gratté)	X	Cloison de séparation lamelle bois	X	Nettoyage journalier du stand sur 3 jours	X	Branchement électrique 3kW	X	Triplette au sol	X	Connexion Internet	X	Pack mobilier (1 table + 3chaises)	X	Pack Accueil : comptoir d'accueil + tabouret	X	Enseigne haute HAUTS-DE-FRANCE	X
Espace au sol moqueté	X																				
5 Cloisons de séparation (habillage coton gratté)	X																				
Cloison de séparation lamelle bois	X																				
Nettoyage journalier du stand sur 3 jours	X																				
Branchement électrique 3kW	X																				
Triplette au sol	X																				
Connexion Internet	X																				
Pack mobilier (1 table + 3chaises)	X																				
Pack Accueil : comptoir d'accueil + tabouret	X																				
Enseigne haute HAUTS-DE-FRANCE	X																				

*Nous consulter pour des stands de format différent*

<p><b>TOTAL HT</b> ..... € HT  <b>TVA (20%)</b> ..... € HT  <b>TOTAL TTC</b> ..... € TTC</p> <p>- <b>Acompte (40% du montant total HT) à la commande</b>            - <b>Solde 2 mois avant l'évènement</b></p>	<p><b>CONDITIONS GENERALES ET REGLEMENT</b>            Les conditions générales de location et règlement du salon sont applicables (<i>voir site web des organisateurs ou nous consulter pour les recevoir</i>)</p>
---	---

**Merci de nous retourner ce bulletin d'inscription par courrier à [anne.podvin@agriculture-npdc.fr](mailto:anne.podvin@agriculture-npdc.fr) (Ce bulletin vaut engagement sur les différentes conditions mentionnées), accompagné d'un chèque d'acompte de 40% du total HT.**

Date et signature :	Cachet de l'entreprise :
---------------------	--------------------------

*Conditions d'annulation:* Toute annulation devra faire l'objet d'une notification écrite (mail, fax ou courrier). En cas de désistement moins de 5 mois avant l'évènement, l'acompte demandé à l'inscription ne sera pas remboursé. Le solde du règlement devra être versé 2 mois avant l'évènement. Aucun remboursement ne sera possible en cas d'annulation dans un délai inférieur à 2 mois avant l'évènement.